



CIRCULAIRE CTA
Ligue Nouvelle Aquitaine
Saison 2023 – 2024

Relever la tête...

Week-end des 24 et 25 juin et 1^{er} et 2 Juillet 2023
Confolens – Courçon – Orthez – Eysines



SAISON SPORTIVE 2023-2024 SOMMAIRE

1

Informations
générales

2

Rappels

3

Les Nouvelles
Règles

4

Consignes



SAISON SPORTIVE 2023-2024

1 Informations générales

- [Les Groupes Arbitres](#)
- [Championnats Territoriaux](#)
- [Désignations](#)
- [Test Physique](#)
- [Paieement des prestations](#)
- [FDME](#)
- [lhand arbitrage : Mes disponibilités](#)

Les effectifs Saison N-1

Groupes	T1	T2 Nord	T2 Sud	T1N
<i>Responsables</i>	Ludovic ARQUEY	David CARVALHO	David CARVALHO	Thierry CARMAUX
<i>Niveaux de jeu</i>	N3M – N2F – N3F – PNM	PNF – EXM – EXF – HM	PNF – EXM – EXF – HM	N3 Mas N2 Fem
<i>Nombre binômes</i>	28	17	26	2
<i>Solos</i>	3	10	5	
164 Arbitres Territoriaux (dont 73 Binômes)				
<i>+ 20 Juges Accompagnateurs Territoriaux : Thierry DAUBA</i>				

Les effectifs Saison N

Groupes	T1 PPF	T1	T2 Nord	T2 Sud	T1N
<i>Responsables</i>	Frédéric GUIRAO	Ludovic ARQUEY	David CARVALHO	Maryline AUGAREILS	Thierry CARMAUX
<i>Niveaux de jeu</i>	N3M – N2F PNM	N3M – N2F – N3F – PNM	PNF – EXM – EXF – HM	PNF – EXM – EXF – HM	N3 Mas N2 Fem
<i>Nombre binômes</i>	4	35	29	25	3
<i>- Solos</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>12</i>	<i>10</i>	
200 Arbitres Territoriaux (dont 89 Binômes)					
<i>+ 20 Juges Accompagnateurs Territoriaux : Thierry DAUBA</i>					

Bureau Directeur de la CTA

David CARVALHO	Président de la CTA
Joachim BOISARD	Vice-Président de la CTA
Frédéric GUIRAO	Salarié Ligue - CTF en charge du PPF Arbitrage
Ludovic ARQUEY	Encadrement groupe JA T1
David CARVALHO	Encadrement groupe JA T2 Nord
Maryline AUGAREILS	Encadrement groupe JA T2 Sud
Eric DINQUER	Encadrement groupe JA T3 Accession
Thierry DAUBA	Encadrement groupe Jugés Accompagnateurs Territoriaux
Yohan MENU	Encadrement groupe JAJ T1 Sud
Thierry THEVENET	Encadrement groupe JAJ T1 Nord
Karine PLOUHINEC	Référente Féminisation

Comité des Secteurs

Secteur 16	Anne Marie BOURIN
Secteur 17	Geoffroy LEMBERT
Secteur 19	Vincent BRETON (transition)
Secteur 24	Sylvain MASSONAUD
Secteur 33	David ARQUEY
Secteur 40	Grégory BOUCHON
Secteur 47	Xavier BORELLA
Secteur 64	Jean-Michel LABORDE
Secteur 79	Anita DOYEN
Secteur 86	Stéphane METAYER
Secteur 87-23	Etienne MORIN



Championnats Territoriaux 2023 / 2024

Filière masculine		Filière féminine	
		Nationale 3	20 équipes 2 poules – 10 rencontres
Prénationale	24 équipes 2 poules – 12 rencontres	Prénationale	22 équipes 2 poules – 10 rencontres
Excellence	36 équipes 3 poules – 18 rencontres	Excellence	40 équipes 4 poules – 20 rencontres
Honneur	44 équipes 4 poules – 20 rencontres		
Total	104 équipes 50 rencontres	Total	82 équipes 40 rencontres
90 Rencontres par journées (hors jeunes)			



Désignations

- Les désignations sont proposées et validées par les responsables de groupe. L'objectif est d'être cohérent par rapport au projet et objectifs des binômes.
- Les disponibilités/indisponibilités sont figées à **J-21** pour que le circuit des désignations entre les différents groupes puissent s'établir. Les désignations sont transmises normalement à J-30 pour les rencontres de N2F et N3M, et à J-20 pour les autres divisions. Un retour de convocation est compté à partir du moment où la convocation est transmise. En deçà de J-15, si des indisponibilités « imprévues » devaient advenir, il faut prévenir son responsable de groupe.
- Lors d'une désignation un SMS est transmis à l'intéressé, la convocation officielle est téléchargeable depuis lhand arbitrage.
- Il est impératif de prendre note du calendrier général des compétitions, en particulier concernant les périodes scolaires, la coupe de France et la fin de saison.
- Pour les délégations aux C.T.A (N3 mas et N2 fem), un calendrier prévisionnel est envoyé pour identifier les rencontres avec pour objectifs le travail continu des binômes (T1N ou accédants). Des points d'étapes seront organisés.

Test Physique

Dans vos documents IHAND, vous retrouverez la bande sonore du test Shuttle Run.

Le barème pour les arbitres territoriaux :

GROUPE	< 30 ans	30-49 ans	50 ans et plus
T1 et T2	En atteignant le palier en rouge, vous validez le palier demandé (Surligné)		
Hommes	7.5 / 7.6	7.0 / 7.1	6.0 / 6.1
Femmes	6.5 / 6.6	6.0 / 6.1	5.0 / 5.1

Date de rattrapage du test prévue fin Aout, début Septembre



Paielement des juges arbitres

Tous les juges-arbitres (**JA et JAJ**) officiant sur désignation sur les championnats Nationaux et sur les championnats Territoriaux sont indemnisés directement par les clubs, **après match**, en fonction du barème ci-dessous.

INDEMNITES MATCH (Par arbitre)		INDEMNITES KM (Par véhicule)
CHAMPIONNAT TERRITORIAL		
NATIONALE 3 F	50.00 €	Si Covoiturage Impossible : (Cas des Arbitres Solo ou binôme sans point de rencontre possible) : Tarif Solo à 0.32€ / Km par véhicule (avec péage) Si Covoiturage : Frais réels avec application du barème Fiscal + péage
PRENATIONAL	50.00 €	
EXCELLENCE	40.00 €	
HONNEUR	40.00 €	
MOINS DE 17 ANS MOINS DE 18 ANS	30.00 €	
CHAMPIONNAT NATIONAL (REGLEMENT FFHB)		
NATIONALE 2 F	100.00 €	Pour les trajets en véhicule en dessous de 300 km aller : 1 seul véhicule à partir du point de regroupement des 2 juges-arbitres, remboursé selon les indemnités kilométriques du barème fiscal en vigueur.
NATIONALE 3 M	100.00 €	
MOINS DE 18 ANS	50.00 €	



Paielement des juges arbitres

Pour toute rencontre nationale ou Territoriale, le club recevant rembourse les frais de déplacement au montant réellement engagé par chaque juge-arbitre désigné pour officier sur la rencontre **et inscrit sur la FDME (Si covoiturage, le passager met 0,01€ dans la case Indemnités kilométriques)**

PROCESS

- après le match les juge-arbitres renseignent dans l'Hand Arbitrage leur note de frais, comprenant ses coordonnées bancaires,
- chaque juge-arbitre doit envoyer par courriel au club recevant, au plus tard le mardi suivant à 23h59 : l'ensemble des documents (note de frais signée, justificatifs de tous les frais, carte grise et attestation assurance),
- le club recevant dispose de 48h à compter de la réception de chaque courriel des juges-arbitres pour demander des explications s'il constate des anomalies ou des documents manquants,
- le club recevant doit ensuite s'acquitter du paiement des frais (indemnités et frais de déplacement), **de préférence** par virement, ou chèque bancaire, au plus tard dans les 8 jours francs (date à date) suivant le match.



Paielement des juges arbitres

Mesure administrative en cas de non-paiement

Si un paiement n'est pas honoré par le club recevant dans la semaine qui suit le match alors qu'il dispose de tous les justificatifs nécessaires, les JA ou JAJ devront en avvertir **la secrétaire de la CTA Corinne DEGORCE** (6000000.cdegorce@ffhandball.net) en lui transmettant le ou les courriels originaux.

La secrétaire de la CTA relancera le club par mail pour que le paiement soit effectué dans les 48h.

Si le club fautif n'obtempère pas, Le dossier sera transmis par le secrétariat de la CTA à la Ligue qui se chargera du recouvrement effectif des sommes dues aux JA et JAJ.



Renseignement I-Hand (Mes disponibilités)



INTERDIT = PAS DE DESIGNATION



PAS DE DESIGNATION



DESIGNATION SANS RESTRICTION



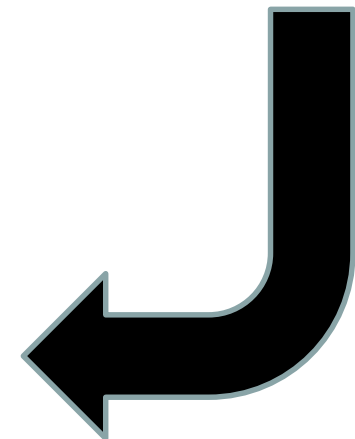
DESIGNATION AVEC RESTRICTION



SANS RESTRICTION



AVEC COMMENTAIRES





SAISON SPORTIVE 2023-2024

2
Nouvelles
Dispositions



SAISON SPORTIVE 2023 - 2024

3 Précisions Les Nouvelles Règles

- Sanctions Disciplinaires pour Tir Direct dans la tête du gardien
- Engagement
- Jet Franc

Nouvelle règle applicable à nos championnats

L'engagement Rapide

✎ Le BD fédéral a entériné le rond central (4m) obligatoire au niveau pro et **le rond central "basket" autorisé et préconisé pour tous les niveaux nationaux**. A partir de la saison 2025, il y aura des ajustements.

✎ Sur les championnats territoriaux : Soit les ronds centraux sont présents et c'est la nouvelle règle qui s'applique, soit ils ne sont pas présents et c'est l'ancienne règle qui s'applique.



SAISON SPORTIVE 2023-2024

**4
Consignes**



Matches Amicaux Estivaux

Merci de compléter votre lhand-Arbitrage de l'été

Arbitres plus de 55 ans

Aucune formalité médicale supplémentaire exigée

Contrôle continu

Divers QCM seront envoyés en cours : relisez votre code...

Début des championnats :

- 16/17 septembre : N3F – PNM – PNF – ERM
- 23/24 septembre : ERF – HRM

Merci de votre attention !

Bonnes saison à vous !



LA POSTE

PARTENAIRES DES ARBITRES



**COMMISSION
ARBITRAGE
FFHANDBALL**

